



Le ministre de l'Administration territoriale, Paul Atanga Nji, a ordonné la suspension des procédures concernant les chefs traditionnels dans le Fako.

Dans un ordre signé le 8 avril, Paul Atanga Nji a appelé le chef traditionnel du département de Fako dans le sud-ouest, à mettre fin à toutes les procédures désignant des chefs dans les divers villages du département.

C'est à la suite des différentes pétitions reçues au niveau du ministère de l'Administration territoriale, a ajouté le décret signé par le ministre.

Des combats de chefferies ont secoué plusieurs villages du département du Fako ces dernières années, forçant les parties à construire une pétition au ministre de l'Administration territoriale, qui a maintenant décidé de suspendre la procédure d'élection des nouveaux chefs traditionnels.

De nombreuses personnes estiment que l'élection des chefs dans les villages du Fako, supervisés par le préfet a ouvert la voie à l'élection des « imposteurs » aux dépens des successeurs.

